

Comité de Soutien aux Petites Sœurs de Marie Mère du Rédempteur
Chez Mr Marcel Mignot
1 Avenue de Montréal
Résidence Montréal2
72000 Le Mans - France

Le Mans, le 1er novembre 2018
Solennité de la Toussaint

Son Eminence, le Cardinal Joao BRAZ DE AVIZ
CIVCSVA
Piazza Pio XII - 3
00 193 ROMA – ITALIE

Objet : Soutien aux Petites Sœurs de Marie, Mère du Rédempteur

Eminence,

Une association civile de laïcs chrétiens, ASPSM (1) s'est constituée spontanément aux côtés des Petites Sœurs de Marie Mère du Rédempteur, pour les soutenir et les aider dans les difficultés qu'elles rencontrent actuellement avec les autorités ecclésiastiques.

Les membres de notre Comité de soutien sont des fidèles laïcs du Christ, représentatifs du peuple de Dieu dans toute sa diversité. Nous ne sommes ni des fanatiques, ni des « révolutionnaires », ni animés par une idéologie quelconque. Aussi, nous tenons à vous dire, combien nous respectons l'Eglise à travers ses hauts responsables, dont vous êtes un éminent représentant. Nous avons conscience de nous adresser à un successeur des apôtres, en charge de hautes responsabilités, et c'est avec confiance que nous le faisons, car nous savons que nous nous adressons, d'abord et avant tout, à un homme de Dieu. C'est, d'ailleurs, ce qui rend difficile et douloureuse cette situation : devoir se défendre non pas contre un adversaire extérieur et hostile à l'Eglise, mais devoir se défendre à l'intérieur, vis-à-vis de ses frères et sœurs dans le Christ, avec lesquels nous sommes en profonde communion.

Notre seule motivation est d'accompagner les Petites Sœurs de Marie Mère du Rédempteur dans leurs démarches entreprises pour faire advenir la vérité dans cette affaire, dont la cause première, que nous le voulions ou non, repose sur un différend dans la gestion de leurs établissements de santé et nullement sur une question de gouvernance ou de problèmes internes, comme cela a été propagé à tort, pour des raisons très contestables, sur lesquelles il conviendra sans doute, un jour, de faire toute la lumière.

Eminence, il semble maintenant acquis que la présentation partielle qui vous a été faite de la situation des Petites Sœurs et les silences complices n'aient pas contribué à vous donner les éléments indispensables à une lecture transparente et objective de ce dossier.

En effet, nous aurions pu espérer, par exemple, que l'archevêque de Toulouse vous apporte les éclairages nécessaires, puisque son diocèse bénéficie depuis plus de 60 ans de la présence et du service des Petites Sœurs, particulièrement auprès des prêtres en difficulté confiés à leurs soins par les évêques eux-mêmes; sans parler de l'accueil large et généreux qu'elles ont toujours offert aux groupes paroissiaux et mouvements d'Eglise, ni de l'accueil des plus vulnérables, particulièrement accompagnant les personnes en fin de vie, ainsi que leurs familles restées toujours très reconnaissantes ; ni Monseigneur Le Gall, ni ses prédécesseurs, n'ont eu à se plaindre d'elles, à aucun moment, pas plus en Mayenne, d'ailleurs. Monseigneur Le Gall n'a sans doute pas jugé bon d'apporter les éléments qui lui revenaient, ni d'intervenir auprès de votre Dicastère; si nous prenons acte de son choix, nous le regrettons profondément.

Choqués et meurtris par la violence des mesures prises à l'encontre des Petites Soeurs, nous nous sommes donc engagés à leurs côtés parce que nous les connaissons bien et depuis de nombreuses années. Oui, Eminence, nous pouvons témoigner de leur engagement total au service de l'Eglise, de leur foi

.../...

vivante, de la qualité de leur vie religieuse, connue et reconnue par tous et ce dans chacune de leurs communautés. Nous savons que tous les reproches qui leur sont faits ne correspondent pas à la réalité et nous mesurons combien ces fausses accusations peuvent être destructrices pour une œuvre d'Eglise, collectivement et individuellement.

Nous sommes extrêmement choqués et profondément scandalisés par les décisions prises à l'encontre de Mère Marie de Saint-Michel, la soupçonnant d'être responsable de « problème de gouvernance dans l'Institut », sans jamais en préciser les faits objectifs. Ce contre-témoignage que l'Eglise offre à une heure où se dévoile précisément l'horreur de scandales de mœurs à tous les échelons de la hiérarchie ecclésiastique ne fait qu'ajouter à la révolte et à l'indignation ressenties par une très grande partie du peuple de Dieu.

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'ampleur médiatique que prend cette affaire. De manière inattendue, la presse écrite, mais aussi la télévision se sont intéressées au sort malheureux de ces religieuses. Que ce soit en France ou à l'étranger et de quelques tendances qu'ils soient, tous ces médias sont unanimes face à cette injustice : des raisons non avouées se cachent derrière une question soit disant de « problème de gouvernance ». Tous ont manifesté de la sympathie et une grande compassion à l'égard des Petites Sœurs, soulignant les incohérences de la hiérarchie ecclésiastique et pointant du doigt la question de la récupération du patrimoine financier, matériel et spirituel de cette Congrégation.

Nous venons juste d'apprendre que les Petites Sœurs, après avoir épuisé toute tentative de dialogue avec les autorités ecclésiastiques, n'ont eu d'autre solution que de demander, chacune individuellement, auprès de votre Congrégation pour les instituts de vie consacrée, à être relevée de leurs vœux, pour en finir avec cette pression qui pèse sur elles et qui a déjà trop longtemps duré.

Nous considérons que toutes ces mesures prises par votre Dicastère depuis plus d'un an constituent une grave dérive de l'autorité par un harcèlement moral manifeste, contraire aux Droits de l'Homme, et ce, sous couvert d'une obéissance aveugle que vous avez maintes fois sollicitée mettant à mal la conscience droite de chacune d'elle.

Eminence, nous nous permettons de vous adresser, en pièces jointes à cette lettre, les nombreux messages de soutien aux Petites Sœurs, que nous recevons depuis plusieurs mois, ainsi que toutes les signatures (2 397) d'une pétition que nous avons, à vrai dire, plutôt organisée en forme de requête, portée publiquement, à l'intention des instances décisionnaires. Nous y joignons, également, les très beaux témoignages de reconnaissance et de remerciements que les Petites sœurs ont bien voulu exprimer, personnellement, à Mère Marie de Saint Michel, la Supérieure Générale qu'elles ont élues librement pour trois mandats de 2000 à 2018.


Cette forte mobilisation et tous ces témoignages ne peuvent pas laisser indifférents, ils portent en eux cette part de vérité qui réhabilite, de facto, les Petites Sœurs, dans leur identité profonde, dans leur vocation de religieuses en quête de sainteté, pour elles-mêmes et pour le monde, à l'exemple de leur fondatrice.

Monsieur le Cardinal, daignez agréer l'expression de notre très profond respect, en même temps que la confiance que nous vous faisons.

Marcel Mignot

Président,

Pour le Comité de Soutien aux Petites Sœurs de Marie, Mère du Rédempteur



(I) Association de Soutien aux Petites Sœurs de Marie Mère du Rédempteur

PJ : Registre des messages de soutien aux Petites Soeurs de Marie

Liste des 2397 Signatures de la Pétition/Requête

Témoignages des Petites Soeurs de Marie à l'intention de Mère Marie de Saint Michel

NB : Pour concrétiser notre démarche de soutien, nous avons réalisé un site internet, que nous vous invitons à consulter, pour mieux nous connaître et mieux connaître nos actions : <https://www.soutienpsm.com/>.